

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 28 juin 2019**

Objet : Avenant n°3 au marché FttH Corrèze sur le lot 2 pour introduction d'un planning de réalisation du lien transport associé à chaque ZASRO en cohérence avec le planning de réalisation des ZASRO

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit juin à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le dix-neuf juin 2019, se réunit en session ordinaire, salle du bureau à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 51 – 161 voix

Présents :33 (dont 9 procurations) -123 voix

Votants : 33 Pour soit 123 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix - Président
Mme Hélène ROME – procuration donnée à Mr F.Dubois – 6 voix – 2^{ème} VP
Mme Hélène FAIVRE – 6 voix – 3^{ème} VP
Mr Yves RAYMONDAUD – 6 voix – 4^{ème} VP
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5^{ème} VP
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix
Mr Francis COMBY – 1 voix
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix
Mr Pascal COSTE – procuration donnée à Mr F. Comby – 6 voix
Mr Pierre COUTAUD - 2 voix
Mr Stéphane DELAUTRETTE – suppléant de Mr D Marcellaud – 1 voix
Mr Pierre DESARMENIEN - 1 voix
Mr Francis DUBOIS - 1 voix
Mr Patrick DUROUX – procuration donnée à Mr S.Delautrette – 1 voix
Mr Thierry GAILLARD - procuration donnée à Mme H.Faivre – 6 voix
Mme Michèle GUILLOU– suppléante de Mr Philippe Jenty - 2 voix
Mr Laurent GUINARD - 1 voix
Mr Christian HANUS – 2 voix
Mr Mathieu HAZOUARD – procuration donnée à Mr F.Vincent - 15 voix
Mr Vincent JALBY – 2 voix
Mr Alain LAGARDE - 1 voix
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix
Mr Alexandre MAZIN – suppléant de Mr Alain Faucher – 1 voix
Mr Guy MERIGOUT – 1 voix
Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix
Mr Philippe NAUCHE – procuration donnée à Mr JL Michel – 15 voix
Mr Christian PRADAYROL- procuration donné à Mr JP.Bernardie – 2 voix
Mr Christian REDON-SARRAZY procuration donnée à Mr P.Vergnolle – 1 voix
Mme Valérie SIMONET – procuration donnée Mr JM Bost – 6 voix
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix
Mr Joël VILARD – 1 voix
Mr François VINCENT – 15 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Vice-Président Département Hte-Vienne
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Président CC Pays Lubersac Pompadour
Président du Syndicat de la Diège
Président Département Corrèze
Vice-Président du Syndicat de la Diège
Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Président CC Marche et Combraille en Aquitaine
Président de la CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président de la CC Val de Vienne
Vice-Président Département Creuse
Déléguée titulaire du Syndicat de la Diège
Conseiller Communautaire CC Gartempe St Pardoux
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Président Département Haute-Vienne
Conseiller Communautaire de la CC de Noblat
Conseiller Délégué CC Haut Limousin en Marche
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne
Présidente du Département de la Creuse
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Vice-Président de la CC Ouest Limousin
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine

Sont excusés :

Mr Alain AUZEMERY(et son suppléant) – 1 voix – 7^{ème} VP
Mr Didier BARDET – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Nady BOUALI – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Arnaud COLLIGNON (et son suppléant) – 1 voix
Mr Eric CORREIA (et son suppléant) – 1 voix
Mr Sylvain GAUDY (et son suppléant) – 1 voix
Mme Sarah GENTIL (et sa suppléante) – 2 voix
Mr Etienne LEJEUNE – (et sa suppléante) – 1 voix
Mr Jean-Luc LEGER (et son suppléant) - 1 voix
Mr Yves LE GOUFFE (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Christophe PATIER (et son suppléant) - 15 voix
Mme Mélanie PLAZANET (et son suppléant) – 1 voix
Mr Gérard ROUMILHAC (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-Michel TEULIERE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Thierry TROLONG (et son suppléant) – 1 voix
Mr Vincent TURPINAT (et son suppléant) 1 voix – 6^{ème} VP
Mme Stéphanie VALLEE (et son suppléant) – 6 voix

Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Vice-Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président Tulle Agglo
Président Agglo Grand Guéret
Président CC Creuse Sud-Ouest
Adjointe au Maire Ville de Limoges
Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Président de la CC Creuse Grand Sud
Président de la CC Briance Combade
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Conseillère Communautaire CC Portes de Vassivière
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Vice-Président CC Xaintrie Val-Dordogne
Conseiller communautaire CC Portes Creuse Marche
Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Conseillère Départementale de la Corrèze

Actuellement, dans le cadre de l'exécution des marchés FttH de conception, réalisation de l'infrastructure de collecte, de transport et de distribution, l'annexe 2 à l'acte d'engagement fixe, pour les prestations et travaux à prix unitaires, des délais de réalisation ainsi libellés :

Collecte		TO	Etudes				PRE-DOE	DOE
			APS		APD		RECETTE	
Réf	Descriptif	Date de commencement d'exécution	Date de livraison par le titulaire **	Date de validation	Date de livraison par le titulaire **	Date de validation	Date de livraison par le titulaire **	Date de livraison par le titulaire **
NRO-Créa	Création d'un NRO shelter	31/01/2018	27/04/2018	12/05/2018	27/05/2018	11/06/2018	27/07/2018	25/09/2018
NRO-Amén	Nro en aménagement dans local existant (*)	31/01/2018	13/03/2018	28/03/2018	22/04/2018	07/05/2018	27/07/2018	25/09/2018
Transport	Lien de transport NRO-SRO	31/01/2018	27/04/2018	12/05/2018	27/06/2018	12/07/2018	27/10/2018	05/01/2019
Collecte	Lien de collecte	31/01/2018	27/04/2018	12/05/2018	27/06/2018	12/07/2018	27/10/2018	05/01/2019

Chaque ZASRO à réaliser dépend d'un NRO et d'un lien de transport dont la réalisation doit être concomitante à la réalisation de la ZAPM pour que les prises de ladite ZAPM puissent être commercialisables (NRO et lien de transport réalisés et distribution construite).

Les délais indiqués dans l'annexe 2 à l'acte d'engagement font référence à la réalisation d'un NRO, d'un lien de transport et d'un lien de collecte.

Or, ce sont bien plusieurs NRO, plusieurs liens de transport et plusieurs liens de collecte qui sont à réaliser. Leur phasage est lié au planning de réalisation des ZASRO figurant dans la même annexe.

Par conséquent, il est nécessaire d'intégrer le planning de réalisation du lien de transport associé à chaque ZASRO, en cohérence avec le planning de réalisation des ZASRO.

Ce planning figurant en annexe du présent document fixe, pour chaque lien de transport et par ZASRO, les échéances de réalisation des études APS et APD, du pré-DOE et du DOE.

Cette décision n'a aucune incidence financière sur le marché

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :

- ***l'intégration de planning de réalisation des liens de transport du lot 2 du marché FttH Corrèze***
- ***d'autoriser le Président à signer l'avenant n°3 correspondant qui reprendra les éléments de la présente délibération, ainsi que tout acte se rapportant à ce dossier***

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL

SYNDICAT MIXTE
27, bd
de la Corderie
Limoges
DORSAL

**Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :**

